



REÇU 10 AOUT 2023

V/Réf.:

LUXLEV LOCATION SA  
AVENUE DE L'EUROPE  
L-4802 LAMADELAINE

**N° dossier: 3A/2023/2918/174**

*A indiquer lors de toute correspondance s.v.p.*

Dossier suivi par: Monsieur Stéphane HAAS

Tél: 247-76100 Email : stephane.haas@itm.etat.lu

**Objet :** Demande d'autorisation du 27 juillet 2023 relative à l'exploitation d'une nacelle de la marque IVECO, du type MULTITEL 160 ALU, avec le numéro de construction 33406.

**Concerne :** - Accusé de réception d'une demande d'autorisation d'exploitation  
- Dossier de demande d'autorisation considéré comme complet

4M9

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous accusons réception en date du 4 août 2023 de votre demande d'autorisation reprise sous rubrique introduite au titre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Un exemplaire de votre demande a été transmis en date de ce jour pour information et affichage à l'Administration communale de Pétange.

En ce qui concerne les compétences du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire en matière de sécurité du public et du voisinage en général et de sécurité, d'hygiène et de santé sur le lieu de travail, de salubrité et d'ergonomie, il y a lieu de constater que le dossier peut être considéré comme complet d'après les dispositions de l'article 7 de la loi précitée.

Nous procéderons dans les meilleurs délais à la rédaction de votre arrêté ministériel en nous réservant toutefois le droit, en cas de besoin, de vous demander d'éventuelles données supplémentaires lors de cette rédaction.

Finalement, nous attirons votre attention sur le fait que l'exploitation ne peut être entamée qu'après l'obtention de l'autorisation ministérielle requise en vertu des dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Directeur,

  
Stéphane Haas  
Inspecteur principal du travail